

CONCOURS

Direction des ressources humaines
Service de la dotation et du développement organisationnel

CADRES ET HORS-CADRES

DIRECTEUR OU DIRECTRICE À LA DIRECTION DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

SÉCURITÉ INCENDIE

RÉGULIER

La Ville de Lévis est à la recherche d'une personne qualifiée pour pourvoir un poste régulier à temps complet de directeur ou directrice à la Direction du service de la sécurité incendie.

**DESCRIPTION
SOMMAIRE DU
POSTE**

Le rôle principal et habituel consiste à planifier, organiser, diriger, coordonner, contrôler et évaluer l'ensemble des programmes, activités et ressources qui ont trait à la prévention et la lutte contre l'incendie, les mesures d'urgence et de sauvetage, le service de premier répondant, la sécurité civile, la réglementation et les enquêtes sur les lieux d'incendie sur le territoire de la ville. Être responsable d'assurer en tout temps la sécurité et la protection des citoyens et citoyennes en matière de prévention et de lutte contre l'incendie. Conseiller les autorités municipales sur toutes les questions touchant l'incendie, la sécurité civile et les mesures d'urgence.

**TÂCHES
SPÉCIFIQUES**

- 1- Planifie, organise, dirige, coordonne, contrôle et évalue l'ensemble des activités et ressources affectées à la Direction du service de la sécurité incendie, en conformité avec les orientations et objectifs privilégiés par la Ville.
- 2- Collabore à la détermination des objectifs généraux de la Ville, en partenariat étroit avec la Direction générale, l'équipe de direction et les autres instances décisionnelles concernées.
- 3- Élabore et met en place, en collaboration étroite avec les autres cadres de sa direction et les représentants et représentantes des pompiers et pompières et des techniciens et techniciennes en prévention incendie, les programmes et procédures permettant un déroulement efficace et souple des différentes opérations de prévention, d'inspection et de lutte contre l'incendie, du service de premier répondant et de la sécurité civile.
- 4- Conçoit et instaure des mécanismes appropriés de contrôle et d'évaluation des opérations de sa direction dont notamment, le combat d'incendies, le service de premier répondant, les mesures d'urgence et de sécurité civile, les activités et programmes de prévention.
- 5- Supervise et coordonne la préparation annuelle du budget et du plan triennal de la direction; les soumet à son supérieur ou sa supérieure pour fins de discussion et d'approbation par les autorités compétentes; s'assure du respect du budget préalablement approuvé ainsi que des procédures d'autorisation de dépenses en vigueur.
- 6- Supervise le personnel sous sa responsabilité en privilégiant une approche de responsabilisation et en apprécie le rendement dans une perspective d'amélioration et de développement des compétences.
- 7- Prend les dispositions pour favoriser un milieu de travail sain et sécuritaire, et à cet effet, s'assure que les règles en matière de santé et de sécurité au travail sont appliquées conformément aux politiques et directives.
- 8- Prend charge, dans certaines circonstances particulières, de la conduite et du déroulement des opérations lors d'incendies majeures, d'opérations de sauvetage et autres de même nature.

9- Évalue régulièrement les besoins de sa direction et voit à obtenir le matériel et les équipements nécessaires au bon fonctionnement des opérations et s'assure que tout le territoire de la ville soit desservi équitablement au plan des équipements de lutte contre l'incendie et de rapidité d'intervention.

10- S'assure de la mise sur pied de programmes d'inspection et de prévention des incendies dans les domiciles, commerces, industries, édifices publics et s'assure du respect des règlements municipaux concernés.

11- S'assure du déroulement efficace des activités de formation du personnel; consulte le personnel concerné quant à la pertinence de ses activités ou la mise sur pied de nouvelles activités.

12- Participe au comité de gestion de la Ville et représente la direction au sein de différents comités reliés à son secteur d'intervention.

13- Gère son secteur d'activités en conformité avec les valeurs organisationnelles.

14- Se tient continuellement au courant des développements dans son secteur d'activités et formule toute recommandation susceptible d'améliorer l'efficacité et l'efficience dans la prestation de service.

15- Exerce toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur ou sa supérieure.

16- Cette description de fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir. Toutefois, les tâches ayant une influence sur l'évaluation de l'emploi apparaissent à la description.

EXIGENCES DU POSTE	Diplôme d'études collégiales (DEC) en incendie ou son équivalent combiné à une formation universitaire en gestion ou en administration. Six (6) à huit (8) années d'expérience Autres exigences : Détenir le grade officier 2 de l'ENPQ
COMPÉTENCES RECHERCHÉES	- Collaboration et travail d'équipe - Leadership et mobilisation dans un contexte de changement - Orientation vers les résultats et la décision - Sens des priorités - Orientation vers la stratégie - Gestion de la complexité - Sens politique
LIEU DE TRAVAIL	2090, 3e Rue, Lévis (secteur St-Romuald)
CONDITIONS DE TRAVAIL	Échelle hors-cadres 2014, le minimum est de 101 158 \$ et le maximum est de 126,447 \$.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 8 au 19 octobre 2015
NUMÉRO DE CONCOURS	CADRR-010-2015
DÉPÔT DES CANDIDATURES	Les personnes répondant aux exigences de la fonction et intéressées à présenter leur candidature doivent postuler par le biais du site de recrutement de la Ville de Lévis et joindre une copie de leur curriculum vitae avant 23h59, le 19 octobre 2015.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi.
DÉPÔT DES CANDIDATURES INTERNES	Les personnes répondant aux exigences de la fonction et intéressées à présenter leur candidature doivent postuler par le Dossier informatisé du personnel et joindre une copie de leur curriculum vitae avant 23h59, le 19 octobre 2015.